



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

CONSULAT GENERAL DE CÔTE D'IVOIRE A PARIS

SERVICE DES PAIMENT DE BOURSE

N°

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près de la République Française et la Principauté de Monaco, atteste que **TCHETEMOMON ALEX JUNIOR**, né(e) le 03 octobre 2001 à NIANGON (Côte D'Ivoire (Ivory Coast)), inscrit(e) en Master 2 Droit Public; parcours : Contentieux Public à Droit Public; parcours : Contentieux Public est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Décision N°567/MESRS/DOB/SD-BEHCI du 09 décembre 2024), au titre de l'année académique 2024-2025.

Le montant annuel de la bourse est de **11 128,78 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiant(e) en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Signature Digitale



P/L'AMBASSADEUR & P.O
Tchortcha Alex-Emma DIARRASSOUBA
Chef de service
15/05/2025 16:10

Fait à Paris, le 15 mai 2025